

## Le secteur des Entreprises du BTP

Le Maroc a entrepris plusieurs programmes de développement structurels visant l'essor économique et social du Royaume.

Le Maroc a ainsi opté pour un véritable projet, ambitieux et visionnaire, de transformation nationale à travers la conception et la mise en œuvre de plusieurs plans de développement sectoriels ; un modèle de développement stratégique conçu pour assurer au Royaume une vision globale et convergente des objectifs à atteindre.

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics est l'un des leviers stratégiques permettant cette transformation économique et sociale :

- Il est, d'une part, l'un des secteurs les plus créateurs de valeur au niveau des indicateurs économiques et sociaux ;
- D'autre part, de par sa nature même, il est un acteur incontournable pour la mise en œuvre des stratégies sectorielles en cours, ces dernières ayant une forte composante infrastructure (Plan Maroc Vert, Vision 2020, Plan Habitat, ...).
- Par conséquent, le secteur occupe une place importante dans l'Économie Nationale.

### Importance, essor et défis du secteur

#### A. Importance stratégique du secteur BTP

Le secteur du BTP joue un rôle déterminant dans le développement économique et social du royaume.

Le poids de la contribution du secteur est significatif sur l'ensemble des indicateurs macro-économiques clés.

Le secteur du BTP est l'un des secteurs les plus créateurs de richesses et d'emplois au Maroc.

Cette importance peut être appréhendée à travers les indicateurs suivants :

- Contribution au PIB :

	2014	2015	2016
Montant (en millions de DH)	53 576	54 584	58 248
Part dans le PIB national	5,8 %	5,52 %	5,7%

- Formation Brute du Capital Fixe :

	2014	2015	2016
Montant (en millions de DH)	140 424	141 612	144 762
Part dans le PIB national	50,83 %	50,53 %	46,75%

#### Emplois :

Entre 2002 et 2012, ces entreprises créaient en moyenne 60000 emplois par an ! Le premier trimestre 2017, elles en ont créé 20000, sans compenser les pertes enregistrées en 2012 (perte de 21000 emplois) et 2013 (perte de 50000 emplois) et la stagnation dans les années suivantes.

Le secteur emploie près de 990.000 de personnes.

Le secteur du BTP, de par son cœur de métier, est également un acteur incontournable dans l'activité des autres secteurs.

## Situation du secteur des entreprises du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics :

Selon le Haut Commissariat au Plan, "le secteur du bâtiment et travaux publics, devrait connaître une quasi stagnation, avec un taux de 0,3% en 2017. Cette situation serait due, notamment à la faiblesse des ventes dans le logement social et la tendance baissière au niveau de l'auto-construction. Ajoutant à cela le ralentissement de l'octroi des autorisations de construire et des marchés publics durant le premier semestre de l'année en cours. "

L'ensemble des plans sectoriels marocains comportent une forte composante infrastructure qui en conditionne le succès (Stratégie énergétique, Plan Maroc Vert, Habitat, Tourisme...).

Le tissu des entreprises nationales du secteur est un atout majeur pour la réalisation de ces investissements publics. L'Entreprise nationale de BTP, à travers la mise en œuvre de la majeure partie des grands ouvrages dans les infrastructures du Royaume, a prouvé sa capacité technique à réaliser des chantiers complexes et d'envergure.

Selon la dernière étude faite sur le secteur en 2012, le tissu des entreprises du BTP est constitué de :

- une dizaine de grandes entreprises réalisant plus de 600 Millions de DH de Chiffre d'Affaires annuel ;
- près de 600 entreprises de taille intermédiaire réalisant un Chiffre d'Affaires annuel de 100 à 600 Millions de DH
- 3000 PME réalisant un Chiffre d'Affaires annuel de 10 à 100 Millions de DH ;
- Et une multitude de Très Petites Entreprises.

Le tissu d'entreprises de BTP présente aujourd'hui de forts atouts, à travers l'émergence d'entreprises d'envergure, maîtrisant les meilleures pratiques techniques et technologiques, le développement d'une véritable expertise dans plusieurs domaines, une expérience à l'export en plein essor.

En outre, ces entreprises chefs de file garantissent la pérennisation et la montée en qualifications des salariés. Des atouts sur lesquels le Maroc doit pouvoir capitaliser.

## B. Menaces pour les opérateurs du secteur

Malgré tous les atouts développés, l'ingénierie et l'entreprise de BTP subissent aujourd'hui de nombreuses menaces qu'il s'agit de lever. Depuis 2012 et 2013, selon une enquête du Haut-commissariat au Plan, le secteur du BTP a enregistré un ralentissement de son activité. La contraction de l'activité résulte, d'une part, du tassement des investissements publics réellement engagés dans les infrastructures ; d'autre part, du fléchissement de l'encours des crédits accordés aux promoteurs immobiliers par les Banques.

Affectée par cette conjoncture défavorable, la demande de matériaux de construction a régressé, comme en témoigne la chute des ventes de ciment depuis le deuxième trimestre 2012. Autre signe de cette conjoncture défavorable, le recul, en 2012, de 3,4% de l'emploi dans le secteur du BTP.

De même, la faible visibilité offerte par le marché du BTP constitue un frein majeur pour l'investissement des entreprises aussi bien dans ses ressources matérielles que dans la poursuite de sa mission de création ou/et de stabilité de l'emploi.

### Une concurrence étrangère importante.

La concurrence étrangère est très forte et les opérateurs étrangers qui viennent de tous les pays du monde, sont de plus en plus agressifs. Cette agressivité porte notamment sur les projets d'ampleur, mais aussi sur un nombre croissant de projets de taille plus modeste, surtout dans les villes.

### Une forte dépendance de la commande publique

La commande publique représente une part prépondérante dans l'activité de l'ingénierie et de l'entreprise de BTP, ce qui engendre pour elles une forte dépendance de la réalisation effective des programmes publics.

## Un environnement à améliorer de manière générale

De manière générale, l'environnement dans lequel évoluent les entreprises de BTP et d'ingénierie ne favorise pas leur plein essor. Il présente certaines lacunes qui impactent directement le fonctionnement des entreprises et leurs performances :

- un cadre réglementaire parcellaire et des processus de l'administration entravant le bon déroulement des projets
- un système de formation non optimal, engendrant un handicap pour les entreprises
- un accès au financement difficile combiné avec les retards de paiement fréquents des maîtres d'ouvrages publics, affectant la stabilité financière de l'Entreprise entraînant de grosses difficultés de trésorerie et par suite une paralysie de l'activité
- La faible stimulation de l'innovation et de l'excellence dans un marché tiré surtout par le prix
- Le coût élevé des investissements en moyens de production ;
- La pratique, de plus en plus constatée, des prix anormalement bas et de la fuite en avant,...
- Le manque de transparence affectant le secteur.
- Un système d'agrément des Bureaux de Conseil et d'Ingénierie et un système de qualification et classification des entreprises de travaux gérés unilatéralement par l'administration;
- L'absence d'instance de recours paritaire
- Le refus des maîtres d'ouvrage de permettre aux entreprises de recourir à l'arbitrage pour régler les différends entre les entreprises et les maîtres d'ouvrage
- La lenteur des procédures au niveau du tribunal administratif
- L'absence de loi de non double imposition pour les entreprises qui s'exportent
- L'absence d'accompagnement à l'export
- Une commande publique en dents de scie et un manque de visibilité à moyen et long terme;
- Des relations déséquilibrées entre entreprises et maîtres d'ouvrage...

### C. Le rôle central de l'Etat dans le développement de l'entreprise de BTP

L'ensemble de ces éléments constituent une véritable menace pour le développement de l'entreprise de BTP, voire sa pérennité.

Aussi, l'Etat a un rôle central à jouer dans l'instauration d'un environnement favorable au développement de l'ingénierie et de l'entreprise du BTP :

- L'Etat est le régulateur du secteur. Il est responsable de la mise en place du cadre réglementaire et procédural permettant, d'une part, une bonne régulation du secteur, et d'autre part, le hissingement vers le haut de la qualité des ouvrages selon les meilleures pratiques internationales.
- L'Etat est le principal maître d'ouvrage du secteur. Il est, de ce fait, la locomotive de développement du secteur à travers le lancement des ouvrages publics. La Note de Cadastre de la Loi des Finances 2016 affirme la volonté de l'Etat de maintenir l'effort de développement des infrastructures qui assurera les conditions d'une reprise du secteur, d'une part, et d'améliorer les conditions d'exécution des marchés publics par les entreprises nationales, notamment en matière de délais de paiements.
- L'Etat est le principal formateur des Hommes de métier du secteur. A travers les formations initiales et continues, l'Etat est censé fournir les compétences nécessaires, en qualité et en quantité, à même de répondre aux besoins du secteur.
- L'Etat est aussi le partenaire stratégique de l'entreprise nationale pour son développement national et, aussi, régional et international, à travers son appui et son accompagnement dans ses efforts de pénétration de nouveaux marchés internationaux.